

FICHE 084.2	ARTISTE FULGURO	BÂTIMENT Centre Horizon d'Activités et de Relais Transition Ecole-Métiers (CHARTEM-IRSP)	TYPE DE PROCÉDURE concours sur invitation	JURY PRÉSIDENTE DU JURY Jacqueline Schwarz cheffe de projet, architecte SIPaL DÉLÉGUÉ CCAC Jean Crotti artiste plasticien MEMBRES DU JURY Serge Tuchard architecte, cBmM architectes Louis Staffoni représentant utilisateur (CHARTEM) MEMBRE SUPPLÉANT Olivier Chanet
	TITRE DE L'ŒUVRE — signalétique	LIEU avenue de Valmont 24 1010 Lausanne		
	RÉALISATION 2010	N° BÂTIMENT 132.14280		
		REMARQUES cf. fiche 084.1 pour complément cf. fiche 084.3 pour complément cf. plaquette architecture #84		



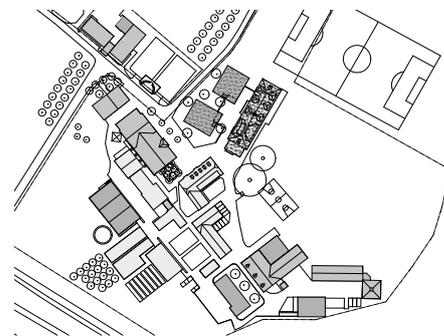
DESCRIPTION DE L'ŒUVRE

En 2011 Fulguro conçoit une signalétique pour le COFOP, centre de formation professionnelle situé entre ville et campagne sur les hauts de Lausanne. Ce système d'orientation s'articule autour de divers accessoires en acier zingué fixés sur de simples poteaux en bois brut. On trouve donc des panneaux d'information ainsi que des flèches de direction de différentes tailles s'adressant tantôt aux automobilistes, tantôt aux piétons et aux visiteurs à mobilité réduite. Enfin, des enseignes fixées sur les façades des bâtiments pointent les différents secteurs de formation. Des coupoles récupérant les eaux pluviales et des nichoirs destinés aux oiseaux complètent ces accessoires. Le tout met en lien les 12 bâtiments hétéroclites du COFOP et s'insère harmonieusement dans le contexte naturel de cette école par un choix de matériaux adéquat.

MATÉRIAUX

Acier zingué et poteaux en mélèze.





PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique de l'Etat de Vaud (SIPaL), organise un concours sur invitation pour l'animation artistique des bâtiments et du site du COFOP-CHARTEM dans le cadre de la réalisation de deux nouvelles halles et de la transformation du bâtiment de Valmont 30 pour le CHARTEM, et pour lesquels un crédit d'ouvrage a été octroyé par le Grand Conseil le 26 février 2008.

Cette procédure sur invitation a été choisie par la Commission d'animation Artistique constituée conformément au Règlement cantonal concernant l'animation artistique des bâtiments de l'Etat (RAABE, édition du 01.06.2009).

L'organisateur demande une intervention artistique dans le cadre architectural créé par le projet de transformation de l'ancien bâtiment de recherche en physique des plasmas de l'epfl. Cette intervention se traduit par une œuvre qui s'inscrit dans le périmètre d'intervention proposé. L'objet du concours est de créer une signalétique extérieure traitant l'ensemble des bâtiments en amenant de la lisibilité au site.

L'intervention permettra aux usagers et aux visiteurs de comprendre l'organisation du site et de ses différentes activités à l'instar d'un fil rouge. Elle devra orienter, informer, identifier.

En plus du traitement de ces fonctions premières, la signalétique future contribuera à renforcer la notion d'appartenance des diverses activités éparpillées sur le site à une entité commune, dans un langage visuel commun.

BUREAUX INVITÉS ET PROJETS REÇUS

La commission a invité les bureaux suivants à participer au concours :

Fulguro LAUSANNE
Oxyde LAUSANNE

EXAMEN DES PROJETS

Une présentation individuelle des projets par les concurrents a eu lieu le 29 mars au COFOP. Le jury a ensuite délibéré et a procédé au choix du projet qu'il entend proposer au maître de l'ouvrage pour la réalisation le 9 avril 2010.

Lors des délibérations, les projets sont analysés sur la base des critères d'évaluations suivants :

- qualités fonctionnelle et artistique de l'intervention en relation avec les objectifs de la démarche ;
- adéquation de l'intervention avec le patrimoine bâti et son contexte ;
- faisabilité technique, durabilité et sécurité de l'intervention ;
- économie générale du projet (réalisation et entretien).

Le jury relève la qualité des travaux fournis et remercie chaleureusement les participants pour leur contribution.

BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 01.06.2009), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de : CHF 50 000.- TTC.

CHOIX DE L'ŒUVRE

Le jury décide de recommander au maître de l'ouvrage pour réalisation le projet d'animation artistique du bureau Fulguro.

CRITIQUE DU PROJET RETENU

L'intervention proposée par le bureau Fulguro se développe le long du parcours de circulation, le ponctuant de nœuds d'orientations. Ces carrefours sont ensuite relayés par des enseignes installées à même les bâtiments, dont la matérialisation varie de cas en cas. Organisée en 3 niveaux d'information - le seuil d'entrée, les carrefours et les enseignes - la signalisation se décline dans un langage poétique et unitaire.

L'approche conceptuelle et formelle du projet est clairement contextuelle. Elle traduit une interprétation bucolique du site, amplifiant son caractère rural et se référant aux éléments de tourisme pédestre. La fonctionnalité des éléments de signalétique, empreintée à la signalisation routière, se complète par une recherche de liens physiques et symboliques avec la nature qui l'entoure.

Le jury apprécie particulièrement l'approche contextuelle et calme de l'intervention, cherchant à cohabiter avec l'environnement existant, tout en tissant un lien visuel simple et efficace entre les différents éléments du centre. La proposition donne une réponse satisfaisante à la problématique d'orientation existante.

ARCHITECTES MANDATAIRES

cBmM architectes, Bridel-Marinov-Truchard
LAUSANNE